

Un millier de personnes au « concert de casseroles »

Un rassemblement s'est tenu hier, place de la Mairie, contre la réforme des retraites, au moment de l'allocution du Président de la République à la télé. Une partie des manifestants a ensuite défilé.

Reportage

Casseroles, poêles, moules à tarte et conserves de tout poil ont résonné sur la place de la Mairie, hier. Un tintamarre qui a couvert les slogans habituels des manifestations contre la réforme des retraites. Plus d'un millier de personnes s'étaient rassemblées à 20 h, au moment où Emmanuel Macron donnait son allocution télévisée.

« On sait déjà ce qu'il va dire, ça sert à rien de l'écouter », s'indigne Anne. Cette Rennaise de 54 ans a participé à toutes les manifestations. Ce soir, elle brandit une petite casserole et une cuillère en bois. « Il montre un tel mépris malgré nos protestations et ça continue ! » Même discours du côté de Colette et ses copines. « On ne supporte plus de l'entendre, lui qui ne nous écoute pas », résume la retraitée.

Le rassemblement s'est tenu à l'appel d'Attac, des organisations syndicales et associatives, ainsi que des assemblées générales de Rennes 2 et de la Maison du peuple. La cacophonie générale n'a pas faibli pendant plus d'une heure, tandis qu'une chenille de manifestants narguait les forces de l'ordre postées tout autour de la place.



Le concert de casseroles a rassemblé plus d'un millier de personnes sur la place de la Mairie à Rennes, hier.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Une partie des manifestants a ensuite quitté la place pour défilé le long des quais, puis la place de Breta-

gne et en bas de la place des Lices. Le cortège a continué à essayer d'accéder au centre ancien, malgré la

présence des forces de l'ordre.

Ambre LEFÈVRE.

Un appel à manifester des syndicats, jeudi



PHOTO : MATHEU PATTIER / OUEST-FRANCE

Sans attendre le 1^{er} mai, l'intersyndicale (sans la CFDT) appelle à manifester à Rennes, jeudi, contre la réforme des retraites, promulguée ce week-end par le Président de la République.

« Ce Président et son gouvernement sont isolés, voire confinés », estime Fabrice Lerestif, secrétaire général de FO, invitant à la manifestation. Le rendez-vous est donné, jeudi,

à 11 h, place de Bretagne, sur un parcours plus restreint : le cortège rejoindra directement le boulevard de la Liberté puis les quais, par l'avenue Janvier, avant un retour place de Bretagne en longeant les quais.

Pour la manifestation du 1^{er} mai, l'intersyndicale a choisi cette année le quartier de Maurepas pour défilé (après Le Blossne en 2022 et Villejean l'année d'avant).

« Déferlement de violence » pour Révéler Rennes

Après la maire PS Nathalie Appéré et Les Républicains, les élus du groupe Révéler Rennes (parti présidentiel) déplorent la violence des casseurs qui ont manifesté samedi, à Rennes. Violence qu'ils qualifient de « déferlement terrifiant de violence qui a submergé notre ville ».

Depuis des semaines, « Rennes est en proie à des groupes de voyous, qui n'ont qu'un seul objectif : semer le chaos et affaiblir la République, et à travers elle, tous ceux qui font vivre le pays, tels que nos commerçants, nos artisans, nos pompiers, nos policiers, nos gendarmes. Cette situation n'a que trop duré, et il est temps d'y mettre fin ».

Dans ce contexte, « il est scandaleux que certaines forces politiques telles que la France Insoumise soient incapables de condamner clairement ce déferlement de haine. [...] »

Pour Révéler Rennes, « la réponse de la puissance publique doit être implacable face à ceux qui pillent nos commerces, brûlent notre patrimoine et violentent nos policiers et nos gendarmes. Cette situation n'a que trop duré, et il est temps d'y mettre fin ».

Enfin, « nous considérons qu'il est indispensable qu'un soutien approprié soit apporté aux commerçants victimes des dégradations répétées de ces dernières semaines [...] ».



Chacun est venu avec un ustensile de cuisine pour participer au « concert » contre la réforme des retraites, hier à Rennes.

PHOTO : OUEST-FRANCE



Colette et ses amies sont venues protester contre la réforme des retraites hier, à Rennes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Un sacrifice qui vaut le coup » : ils ont fait la grève durant des jours

Témoignages

Bastien Vandenbeuck, 36 ans, 17 jours de grève

« Au bout de trois semaines de grève, on commence à faire les comptes », raconte Bastien Vandenbeuck. Et malgré le trou dans ses finances, ce gardien d'immeuble chez Archipel Habitat a continué à se mobiliser. « Le Covid a montré que sans les ouvriers, il n'y a rien qui tourne, et là on nous tape à nouveau sur la tête. Ça s'arrête quand ? », s'indigne ce Nordiste de 36 ans, installé à Rennes depuis six ans.

Ancien cuisinier, ayant grandi dans une famille syndiquée, il a pris sa carte chez Force Ouvrière dès son embauche comme gardien d'immeuble en 2017. Désormais délégué syndical dans son entreprise, il avait « le devoir » de se battre contre la réforme des retraites, assure-t-il.

Son salaire atteint les 1 400 € nets, vite engloutis par les dix-sept jours de grève. « J'ai demandé à ma banque d'étaler mes traites et de suspendre

certains remboursements », détaille le trentenaire, qui compte aussi sur le soutien de la caisse de grève de FO. Impossible pour son épouse de se mettre en grève, leurs finances ne le permettent pas. « On a mis les loisirs de côté, on ne partira pas en vacances », explique Bastien Vandenbeuck, mais c'est un sacrifice qui vaut le coup. »

Ces jours de grève, il ne s'agit pas seulement de les encaisser financièrement, il faut aussi tenir physiquement. Car Bastien Vandenbeuck est de tous les blocages, à toute heure, et de toutes les manifestations depuis début mars. C'est pendant sa semaine de congés qu'il a réalisé son extrême fatigue. « L'adrénaline est retombée, j'étais complètement écrasé. »

Il a repris le travail pendant deux jours, avant de se remettre en grève pour la journée du 13 avril. Pas simple de revenir après une si longue absence. « Heureusement, ma responsable est compréhensive et les locataires aussi, j'en ai croisé certains dans les cortèges », souligne Bastien. Il a tout de même écrit une lettre ouverte



Justine Marti, professeure de français, a fait grève pendant vingt-cinq jours.

PHOTO : OUEST-FRANCE

à son comité d'entreprise, pour assurer qu'il ne lâchait ni ses collègues ni son métier malgré la grève.

Justine Marti, 43 ans, 25 jours de grève

« J'attendais la date pour me mettre en grève reconductible » : Justine Marti, professeure de français au collège Les Chalais à Rennes, n'a eu aucune hésitation le 7 mars. « Les manifestations ne suffisent plus. » Elle l'a annoncé à ses élèves le jour même, puis chaque dimanche soir par mail.

Cette ancienne Parisienne sait que, malgré les exercices qu'elle a prévus, son absence va peser pour ses élèves, issus de milieux très modestes. « Entre un trou dans le programme de mes élèves et leur retraite à 64 ans, j'ai choisi le long terme », explique-t-elle.

Secrétaire départementale de Force ouvrière lycée-collège, elle avait déjà accumulé 24 jours de grève en 2019-2020, lors de la première version de la réforme des retraites. « Les retenues de salaires avaient toutes

été prélevées en juillet et août », grimace-t-elle. Deux trous de 800 € dans un salaire de 2 100 € nets. En prévision, elle essaye de se préparer « un coussin pour cet été », sans qu'il y ait eu de discussion approfondie sur le budget familial avec son conjoint.

« Je suis passionnée par mon métier, mais je ne vis pas pour travailler », insiste Justine Marti, avant d'évoquer ses parents, à la retraite à 55 ans et en bonne santé. « C'est aussi pour mes élèves que je me bats », poursuit celle qui a passé ses nuits sur les blocages pendant un mois.

Seule limite qu'elle s'est imposée : rentrer chez elle de 18 h à 21 h tous les soirs pour voir sa fille et son compagnon, avant de repartir en action. « C'est cette bulle familiale qui me fait tenir. » La grève reconductible a été levée, Justine Marti a repris le chemin de son collège. Sans exclure de recommencer si l'intersyndicale relance les blocages.

Ambre LEFÈVRE.



Bastien Vandenbeuck, gardien d'immeuble, a fait grève pendant dix-sept jours.

PHOTO : OUEST-FRANCE